



Hôtel de la Marine : accostage en vue

Guillaume Giscard d'Estaing

Capitaine de vaisseau (R) EN 79

Président de l'association des amis de l'Hôtel de la marine

Le 10 juin 2021, le Président de la République a inauguré l'hôtel de la Marine, saluant la renaissance de ce monument sous la direction du Centre des monuments nationaux, à l'issue d'une dizaine d'années de turbulences. *La Revue maritime* est heureuse de publier, avec l'aimable autorisation de *La Baille*, la revue de l'association des anciens élèves de l'École navale, cet article qui dresse un tableau actualisé du monument qui fut et reste identifié à la marine et au monde maritime.

Après plus de 4 années de chantier, l'hôtel de la Marine, qui a hébergé la Marine pendant près de 200 ans, rentre dans ses tous derniers mois de travaux en vue d'une inauguration par le Président de la République, immédiatement suivie d'une ouverture au public, situation sanitaire permettant, naturellement.

Beaucoup de mystères sont sur le point d'être levés autour de ce grand projet pour l'Hôtel dissimulé depuis bien longtemps derrière ses échafaudages et son affiche publicitaire pour un célèbre fabricant de téléphones coréen.

Un peu d'histoire

Créé au XVIII^e siècle par Ange-Jacques Gabriel, premier architecte du roi, l'hôtel de la Marine a abrité jusqu'en 1789 le Garde-meuble de la Couronne.

Pendant plus de 15 années, cette prestigieuse administration a la charge de meubler les résidences royales et d'assurer l'entretien et la conservation de nombreux objets, parmi lesquels des meubles, mais également des armes, des armures, des pièces d'art décoratif et les bijoux de la couronne.

Hôtel de la Marine : accostage en vue

Fontanieu, son premier intendant, obtient du roi l'autorisation de créer des salles d'expositions ouvertes tous les premiers mardis du mois, de Pâques à la Toussaint.

Son successeur, Marc-Antoine Thierry de Ville-d'Avray fait procéder à de nombreuses modifications du bâtiment et de ses décors, comme celle de l'aménagement de nouveaux appartements.



*Marc-Antoine Thierry de la Ville d'Avray
(1732-1792) par Roslin*

Partiellement pillé le 13 juillet 1789 pendant la révolution française, le bâtiment est le théâtre de nombreux vols dont ceux, fameux, des armes et des bijoux de la couronne en 1792.

Avec le départ du roi de Versailles, et son retour contraint à Paris à l'automne 1789, les administrations du royaume se replient également sur Paris.

Le Comte de Luzerne, secrétaire d'État à la Marine, à la recherche de bâtiments en mesure d'héberger son administration s'installe dans l'hôtel du Garde-meubles, dans l'aile du bâtiment donnant sur la rue Royale, ouvrant ainsi une période de cohabitation entre les deux entités qui s'achève par l'installation de la Marine dans l'ensemble du bâtiment, en 1798, et le départ des derniers objets du garde-meuble en 1806.

La Marine marque sa présence dans son nouveau siège, avec la construction d'un nouveau bâtiment dans l'arrière-cour de l'hôtel (1835-1837), puis l'extension par l'acquisition d'un immeuble au 5 de la rue Saint Florentin (1855), et la surélévation du bâtiment (en plusieurs étapes entre 1861 et 1877).

Les décors sont remaniés à plusieurs reprises avec, en particulier, la transformation de la Galerie des grands meubles en deux salons d'apparat à la décoration orientée sur les thèmes de la Marine avec des portraits d'amiraux, des ancres ou des globes terrestres, bien connus de générations successives de marins, et naturellement, préservés après les travaux de rénovation.

L'hôtel de la Marine reste un bâtiment de prestige qui voit la tenue d'événements de représentation : comme le bal en l'honneur du sacre de Napoléon 1^{er} en 1804, la venue de Louis-Philippe pour assister à l'érection de l'Obélisque de la place de la Concorde en 1836, la tenue de la commission présidée par Victor Schoelcher pour l'abolition de l'esclavage en 1848, jusqu'à l'accueil des hôtes de la République pour observer le défilé commémoratif du bicentenaire de la révolution imaginé par Jean Paul Goude en 1989.





L'Association des Amis de l'hôtel de la Marine

L'embellissement de l'hôtel de la Marine, alors que l'État-Major y siégeait, puis la sauvegarde de ce patrimoine architectural et historique inestimable a motivé une équipe de personnalités distinguées qui se sont regroupées au sein d'une associations baptisée association de amis de l'hôtel de la Marine.

Autour de Monsieur Christian Prévost-Marcilhacy, Inspecteur Général des monuments historiques, et premier Président de l'Association, se sont regroupés des personnalités motivées par la mise en valeur de l'Hôtel pour lui apporter des moyens dans le but de faire revenir du mobilier et des objets décoratifs historiques et de qualité. Lorsque les réflexions de l'État français ont convergé en 2007 autour d'un abandon par les différents États-majors de leur hébergement historique, pour les regrouper en un même lieu au sein du « Balardgône », les membres fondateurs de l'association, rejoints par des personnes motivées et qualifiées, se sont lancés dans un véritable combat de sauvegarde aux fins de préserver l'hôtel de la Marine dans des mains françaises, et qui plus est, dans des mains amies de la Marine.

Sous l'impulsion de son Président d'alors, Monsieur Olivier de Rohan Chabot, ancien Président de la société des amis de Versailles et actuel Président de la Fondation de la sauvegarde de l'art français, officier de Marine honoraire, de nombreuses actions institutionnelles sont initiées.

Elles ont contribué à l'abandon de plusieurs projets de rachat de l'Hôtel, projets élaborés autour d'ambitions commerciales au détriment de la préservation du patrimoine, et participent à l'élaboration des recommandations de la commission, présidée par Valéry Giscard d'Estaing.

Après le temps de l'enrichissement patrimonial de l'Hôtel, puis celui de la sauvegarde à proprement parler, l'association aujourd'hui placée sous la présidence de Guillaume Giscard d'Estaing, élu en 2020, rentre dans une dynamique d'association d'amitié, avec, à la fois, le souci constant de la présence de la Marine et de son histoire dans les lieux, mais également, aux côtés du Centre des Monuments Nationaux de l'identification de projets permettant de contribuer au prestige et à la notoriété de l'Hôtel.

L'Amiral quitte le Bord

La décision prise en 2007 de regrouper les États-majors du ministère de la Défense en un même lieu ouvre une période d'incertitude sur l'avenir de l'Hôtel.

La Commission présidée par Valéry Giscard d'Estaing constituée en 2011, avec pour mandat de formuler des recommandations sur l'utilisation future des lieux, préconise le respect de 3 grands principes :

- le maintien de l'hôtel de la Marine dans la sphère publique
- l'ouverture du monument à un large public sous la houlette d'un établissement culturel de référence
- le principe d'une exploitation rentable du site, de manière à financer les travaux de restauration et à couvrir ses frais de fonctionnement.

La Marine, sous les ordres de l'Amiral Rogel, quitte les lieux en 2015 pour laisser le Centre des Monuments Nationaux (CMN), son nouveau propriétaire, en prendre possession.

En 2017, sous l'impulsion de Philippe Belaval, son Président, le CMN lance un très grand chantier de plus de 130 M€ de travaux de restauration et d'aménagement, confiés à Christophe Bottineau, Architecte en chef des monuments historiques, aux fins de largement ouvrir l'accès de ce magnifique patrimoine historique, architectural et culturel au public.

Le parti pris de la restauration

Tout en respectant la composition du bâtiment et de ses ajouts successifs, le CMN s'est fixé comme objectif de retrouver les décors du XVIII^e siècle chaque fois que cela était possible et de leur redonner vie.

Ainsi, les appartements de Thierry de la Ville-d'Avray ont été restitués selon un état très proche de celui qu'ont connu les intendants du garde meuble.

La distribution et les décors des salons d'apparat ont été conservés selon leur état du XIX^e siècle à la suite des travaux effectués par la Marine et restaurés sous l'impulsion de cette dernière, en 2007 et 2009, grâce au mécénat de compétence de Bouygues.

D.R.



Le cabinet des glaces



Les salons d'apparat en travaux

Un espace de visites culturelles

Les parcours de visite de l'hôtel de la Marine vont essentiellement se déployer sur le « bel étage », le premier, où le bâtiment présente la plus forte valeur patrimoniale dans la logique de l'architecture classique du XVIII^e ; il s'agit notamment des salons d'apparat, qui ont abrité tant de réceptions et événements prestigieux au profit de la Marine, et des appartements de l'intendant occupés par les chefs d'état-major successifs jusqu'à l'Amiral Rogel.

À partir de l'accueil des visiteurs, situé dans la cour de l'intendant (la cour sud-est), ces derniers pourront accéder à deux parcours de visite, accompagnés par un dispositif innovant, immersif et interactif leur permettant de se projeter dans des décors du siècle des lumières.

Le premier parcours, baptisé « Salon et Loggia » permettra aux visiteurs de découvrir les salons du XIX^e.

Le visiteur accède à l'enfilade de salons par la salle à manger d'honneur, avec les salons d'honneur et le salon des amiraux (qui, au XVIII^e siècle, formaient une unique galerie) et où la Marine a tenu de nombreuses réceptions ou hébergé le Conseil de l'amirauté.

Le salon diplomatique, enfin, qui accueillait le cabinet civil du Ministre de la Marine.

Après un passage par l'ancien bureau du Chef d'état-major, les visiteurs



D.R.



Décapage des couches de peinture

pourront découvrir la loggia et sa vue exceptionnelle sur la place de la Concorde.

Le second parcours, baptisé « Grand tour », en complément du parcours « Salon et Loggia », offrira aux visiteurs la possibilité de découvrir les appartements de l'Intendant et la galerie Al-Thani

La visite débutera par l'appartement, qu'a fait aménager Thierry de la Ville d'Avray, dans l'angle nord-est du bâtiment puis, par l'appartement de son prédécesseur Fontanieu, que Ville-d'Avray a légèrement fait modifier.

Grâce à une politique de dépôts et de prêts ambitieuse, de nombreux meubles et objets ont pu retrouver leur place dans ces appartements.

Cette visite permet également de découvrir les petits appartements de madame de la Ville-d'Avray, installés à l'entresol et qui hébergent la fameuse « table volante » de la salle à manger, un dispositif exceptionnel et onéreux dont l'installation avait été envisagée au Trianon pour Louis XV, projet abandonné du fait de son coût exorbitant.

Ce « Grand tour » offrira enfin l'accès à la galerie d'exposition de la collection Al-Thani.

La collection Al-Thani

À partir de l'automne 2021, les 400m² de l'ancien magasin des tapisseries du garde-meuble (le premier étage du bâtiment au nord de la cour d'honneur et l'espace anciennement affecté au centre opérationnel de la Marine), accueillera les galeries d'exposition de la collection Al-Thani.



Quelques pièces de la collection Al-Thani

D.R.

Hôtel de la Marine : accostage en vue

Cette dernière, qui est reconnue comme l'une des plus prestigieuses collections d'art privée, comprend un éventail d'exceptionnelles œuvres d'art couvrant une période de l'Antiquité à nos jours, présentant une riche diversité de cultures et de civilisations.

Cette collection est présentée par la Al-Thani Collection Foundation, une organisation à but non lucratif, dont la mission principale est de favoriser et promouvoir la culture.

L'hôtel de la Marine accueillera ainsi les œuvres de la collection au cours des 20 prochaines années, parallèlement à un programme d'expositions temporaires thématiques.

Un lieu ouvert au public

L'hôtel de la Marine ne sera pas simplement un espace de visite. Au-delà des espaces patrimoniaux, la cour d'honneur sera librement accessible au public qui pourra ainsi la traverser, entre le 2 de la rue Royale et le 2 de la Place de la Concorde, et y admirer l'ensemble architectural modifié avec l'ouverture de la galerie au sud de la cour et l'enrichissement du sol avec un nouveau pavage lumineux qui a pris la place des vénérables pavés, témoins de nombreuses prises d'armes ou de remises de décorations (sans compter les non moins nombreux véhicules qui y ont stationné...).

D.R.



La grande cour en chantier



La verrière de la cour de l'Intendant

Des espaces de culture et de restauration

Le projet du CMN prévoit également l'installation d'une librairie-boutique dont l'offre sera orientée sur le parti pris de la restauration du bâtiment du mariage entre le XVIII^e et le XXI^e siècles.

De nombreux ouvrages et objet relatifs de l'époque de l'édification du monument portant sur la philosophie, la littérature, la mode, les bijoux, la gastronomie ou les arts de la table y seront proposés.

Le CMN a également décidé de l'installation de trois espaces de restauration, dont la concession a été attribuée à MOMA Group, qui viendront



compléter la visite patrimoniale, en proposant un lieu de détente concentré sur l'excellence à la française entre culture et convivialité.

Dans la cour d'honneur, un restaurant sous la houlette du Chef Jean-François Piège offrira une vitrine de la gastronomie française. Ce restaurant borde la cour d'honneur sur son côté nord et occupe le rez-de-chaussée et l'entresol.

Au rez-de-chaussée toujours, sous les arcades de la Concorde et dans la cour d'honneur, le « Café Lapérouse » proposera à ses clients une restauration légère pendant de longues plages horaires.

Ces deux espaces étaient à l'origine des pièces d'entreposage ou de service sans valeur patrimoniale ; elles étaient occupées par la Marine en zone de bureaux ou de restauration.

Un troisième espace enfin, un bar ouvert au premier étage, dans l'ancien appartement du garde général du Garde-Meubles, qui abritait jusqu'en 2015 le Cabinet du chef d'état-major de la Marine.

Des espaces de bureaux

La description de cette transformation serait incomplète si l'affectation de la quasi-totalité des surfaces restantes à de luxueux espaces de bureaux n'était pas mentionnée.

Situés du 2^e au 4^e étage, les bureaux à caractère patrimonial de l'Hôtel ont été restaurés avec soin et ont retrouvé leurs décors historiques. Ils conjuguent leur passé prestigieux avec des aménagements contemporains et performants pour les adapter à leur nouvel usage. Ces bureaux sont modulables et se prêtent à l'aménagement d'espaces partagés ou de coworking.

L'accès principal à cet espace de bureaux privilégié se fera par le 4 de la rue Royale et les occupants bénéficieront de nombreux services, comme un hall de réception dédié sous verrière, et des salles de réunion à chaque étage.

Dans le cadre d'un accord signé avec le CMN, la société MORNING est ainsi devenue affectataire des 2^e, 3^e et 4^e étages de l'Hôtel ; elle proposera ainsi 6 076m² en location à des entreprises en recherche d'espace de travail.

Au-delà de ces espaces de travail, la Cour de l'intendant, coiffée d'une verrière à l'architecture subtile, œuvre de l'architecte Ugh Dutton, offrira la possibilité d'organisation d'événements privés sur réservation.

Avec le positionnement de cette verrière au niveau du second étage, entre le bâtiment dessiné par Gabriel et les étages supérieurs ajoutés un siècle plus tard, les invités pourront ainsi découvrir le volume original de cette cour, agrémentée des reflets des miroirs placés aux fins de rappeler les éclairages dispensés par les pampilles des lustres du XVIII^e et XIX^e siècles.

À mentionner enfin, l'hébergement par l'Hôtel de deux institutions, l'académie de Marine, bien connue des marins et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, dont la création a été annoncée par le Président Macron et qui est aujourd'hui installée sur le lieu même où fut décrétée, le 27 avril 1848, l'abolition de l'esclavage.